



BL International Consultant

African Code of Conduct for Data Centres

Bernard Lecanu

BL International consultant sas

CASABLANCA 13 Juin 2024

Consultant RESPONSABLE DU PROJET

Bernard Lecanu Directeur Général BL international Consultant sas

- Fondateur de l'Association européenne des centres de données
- Membre du groupe technique de la Commission européenne pour le Code de conduite européen (efficacité énergétique des centres de données)
- Membre du « steering committee » Taxonomie dans le cadre des nouvelles réglementations européenne

consultant

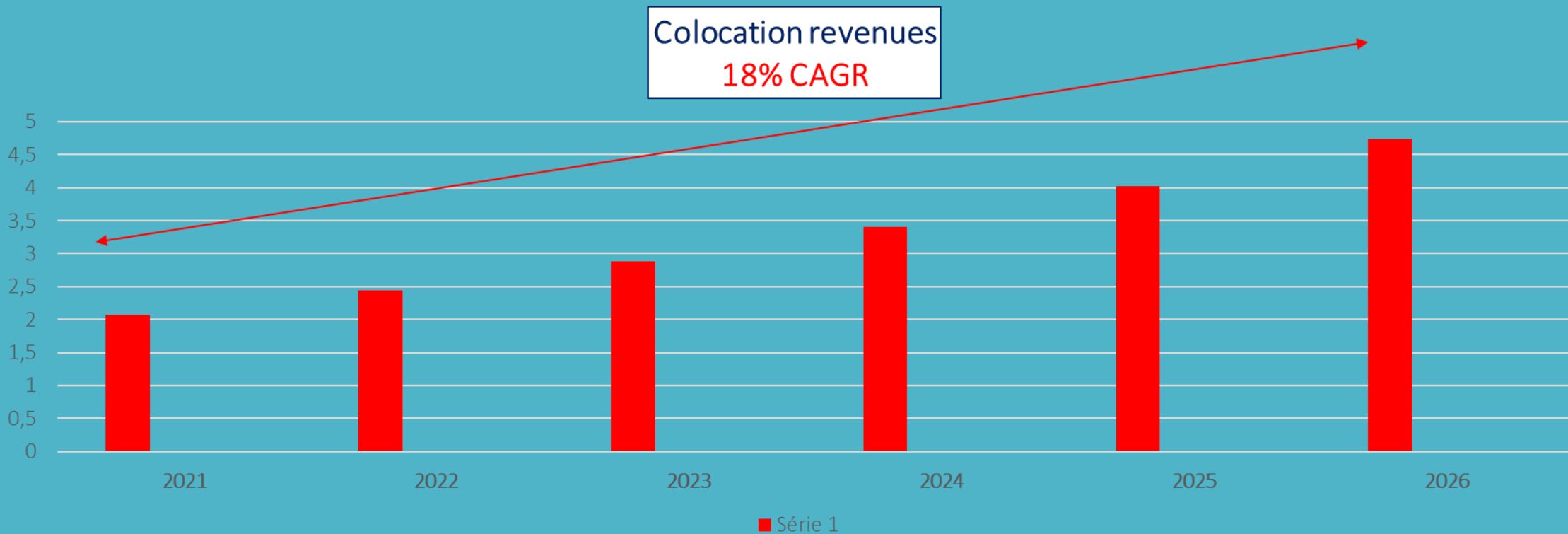


Mark Acton : Consultant indépendant en centres de données

- Rédacteur en chef (et contributeur) du Code de conduite européen pour l'efficacité énergétique des centres de données et président du comité des meilleures pratiques depuis 2013
- Expert technique au sein du comité technique CEN/CENELEC 215 pour la série EN 50600 de normes européennes sur les centres de données.
Représentant technique au sein de l'ISO/CEI JTC1/SC39
- Directeur non exécutif chez Ekkosense Ltd.
- Membre du conseil consultatif de la Data Centre Alliance
- LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/markacton/>

Marché de la colocation en Afrique

- L'Afrique est en retard par rapport au reste du monde en termes de capacité de développement
- L'Afrique a plus d'utilisatrices d'Internet que l'Amérique



Objectifs

Le Code de conduite africain sera créé pour traiter :

- L'augmentation de la consommation d'énergie régionale dans les centres de données
- réduire les impacts environnementaux, économiques et sur la sécurité de l'approvisionnement énergétique.

L'objectif est de :

- Informer et encourager les opérateurs et les propriétaires de centres de données africains à réduire la consommation d'énergie de manière rentable sans entraver la fonction critique d'un centre de données.
- Créer un benchmark de performance et une référence des meilleures pratiques pour la région
- Chercher à tirer parti de l'expérience européenne en matière de traitement de ce secteur en pleine croissance

Pourquoi la consommation d'énergie des centres de données est-elle importante ?

- Le secteur des TIC (technologies de l'information et de la communication) (y compris les centres de données) génère jusqu'à 3 % des émissions mondiales de CO₂, un chiffre comparable à celui du secteur de l'aviation, et l'on estime que les centres de données ont l'empreinte carbone qui augmente le plus rapidement dans l'ensemble du secteur des TIC.
- Aujourd'hui ce secteur consomme environ 7 % de l'électricité mondiale, et cette part devrait atteindre 13 % d'ici 2030.
- Le streaming vidéo en temps réel, les jeux en ligne ainsi que les appareils mobiles (5G, IoT, etc.) représentent déjà 60 % de l'ensemble du trafic de données, et on prévoit que ce chiffre atteindra 80 % d'ici 2030.
- On estime que les centres de données représentent 1,4 % de la consommation mondiale d'électricité comparé au 7% ci-dessus et que le taux de croissance annuel composé (TCAC a été estimé à 4,4%)

Pourquoi le modele Code of conduct Europeen

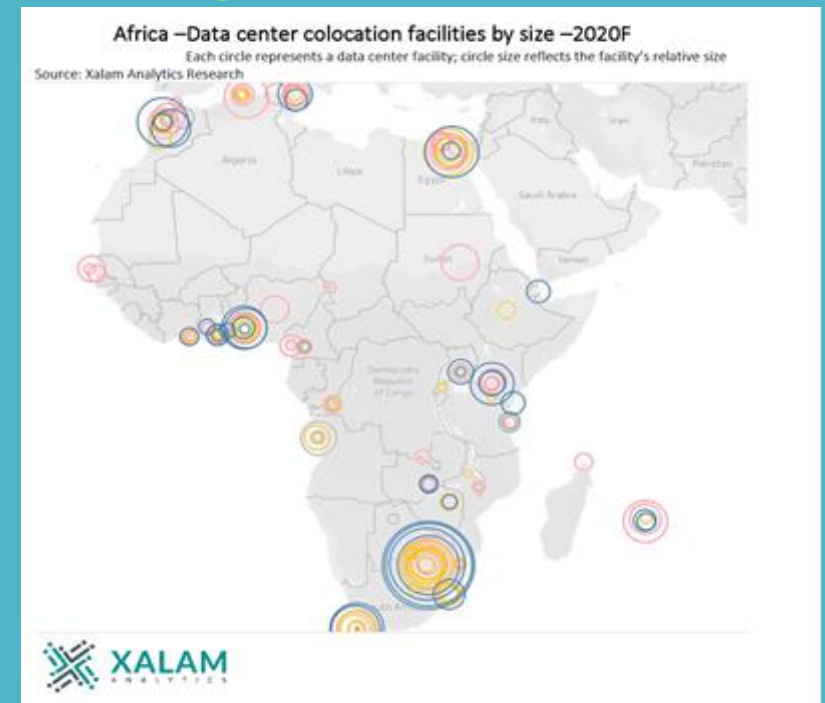
- De nombreux projets en ce sens au niveau industriel et gouvernemental
- États-Unis : EPA Energy Star, US DoE, Green Grid, Climate Savers Initiative, projet IEE E-Server, Plan d'action mondial, etc.
- Europe : Le code de conduite européen
- Selon les opérateur africain et ADCA Risque de confusion et message flou : le CoCA sera donc mieux adapté aux conditions et aux habitudes africaines

Pourquoi un CoC africain pour les DC ?

- Il n'existe pas de réglementation africaine ni d'initiatives volontaires concernant l'efficacité énergétique des centres de données. Cela crée un risque de confusion, de messages contradictoires et d'activités non coordonnées.
- Nécessité d'une évaluation et d'une coordination indépendantes – adaptées aux conditions africaines telles que la réglementation des marchés du climat et de l'énergie.
- Un Code de conduite africain fournira une plate-forme pour rassembler les parties prenantes africaines afin de discuter et de convenir d'actions volontaires qui amélioreront l'efficacité énergétique.

L'implantation des Data Centre En afrique

« L'Afrique a l'opportunité de devenir pionnière dans des solutions économes en utilisant de l'énergie verte pour alimenter ses centres de données.

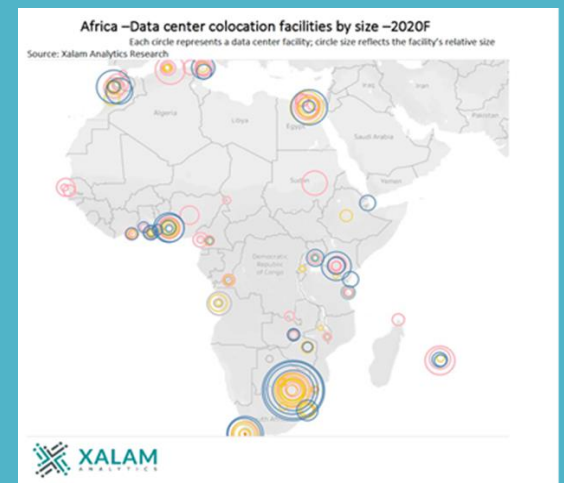


Les projets Gouvernementaux Africains

Les Gouvernements africains et les organisations supra nationales ont la nécessité d'établir les politiques nécessaires ,les réglementations supra nationales , ainsi que les réglementations nationales

Nécessité d'Aligner toutes les parties prenantes pour aider à orienter l'industrie vers un objectif

Compétitif, résilient et respectueux de l'environnement



Mise en place des meilleures pratiques africaines

- Le document et les pratiques du Conseil de coopération de l'UE serviront de guide pour développer un nouvel ensemble de pratiques spécifiques à la région
- Les expériences européennes au cours de la dernière décennie ou plus peuvent éclairer le développement de meilleures pratiques sectorielles pertinentes pour l'Afrique
- Ces pratiques seront entièrement revues et adaptées au marché africain et aux conditions environnementales sur la base des expériences acquises au cours des études pilotes

Portée du projet

- Soutenir la demande croissante de services informatiques en Afrique et l'expansion de l'infrastructure numérique en Afrique
- Créer une version africaine de l'actuel CoC DE L'UE (UE, JRC a approuvé le plan. Nous avons un courrier officiel confirmant cela)
- Inclure la participation et le soutien de l'ADCA
- Obtenir le financement requis (si le budget est convenu)
- Créer un groupe de travail pour représenter l'industrie en Afrique et les parties prenantes africaines
- Tenir un premier webinaire inaugural pour présenter toutes les parties
- Démarrer des projets pilotes III T 2024

Plan d'action

- Présenter l'European Code of Conduct : Digital Infra Africa
- Testez avec un site pilote basé sur le CoC de l'UE dans 4 centres de données africains
Projet en cours avec :
 - Centre de données en Afrique (Afrique du Sud/Kenya)
 - Centre de données PAIX (Ghana/Kenya)
 - Nous recherchons une entreprise volontaire au Maroc
- Utilisez cette expérience pour créer une version africaine du CoC de l'UE
- Créer un modèle africain de reporting et de gouvernance

Notes:

- Nous avons le feu vert de la JCR (Commission européenne) - M. Paolo Bertoldi
- Cela sera coordonné avec l'ADCA: Paul François Cattier et Olivier Labbé
- Sous la direction de M. Acton et B. Lecanu
- Date de début provisoire : Q 3.2024

CALENDRIER PRÉVISIONNEL (1)

- Feu vert juillet 2024
- Webinaire d'introduction et de lancement pilote en septembre 2024
- Septembre 2024 Organisation du Groupe de travail pour guider (voir ci-joint la liste des noms provisoires) :
- Développement des meilleures pratiques pendant le projet pilote
- Mesures et rapports
- Collecte et analyse des données
- Système de « reporting » et modèle de gouvernance
- Discussion avec Smart Africa pour présenter les résultats préliminaires
- Lancement officiel du 4e trimestre 2024 lors d'une conférence en présentiel (idéalement) ou virtuelle



CALENDRIER PRÉVISIONNEL (2)

Les discussions avec ADCA  et Smart Africa



- Dans la période intermédiaire de formation et des discussion la commission européenne est d'accord pour mettre en place l'homologation des data center en Afrique sur la base du travail assuré par le groupe de travail (accord de Paolo Bertholdi)
- Mise en place d'un groupe de suivit ADAC/Smart Africa/Groupe de travail
- Mise en place d'un certain nombre du supports:




Propositions de supports

Basé sur l'expérience actuelle:

- Les participants recevront une reconnaissance publique pour leurs efforts, par le biais de la campagne de promotion du Code de conduite, visant à sensibiliser le public aux questions énergétiques.
- Les participants peuvent utiliser le logo du Code de conduite pour faire connaître leurs actions d'économie d'énergie et leur contribution à l'environnement.
- Les participants qui obtiennent un score faible pour leurs centres de données seront autorisés à indiquer qu'ils sont champions du code de conduite pour les énergies faibles et seront éligibles pour les prix annuels des centres de données (encore en cours d'élaboration).
- La liste des participants, y compris une description de leur contribution spécifique aux économies d'énergie, sera largement diffusée (brochure, Internet, etc.).
- Les participants seront invités à un forum des parties prenantes sur le code de conduite afin d'examiner les progrès réalisés et de développer davantage le code de conduite. Le Forum des parties prenantes au Code de conduite se réunira régulièrement et au moins une fois par an.
- Les participants seront invités à un forum des parties prenantes sur le code de conduite afin d'examiner les progrès réalisés et de développer davantage le code de conduite. Le Forum des parties prenantes au Code de conduite se réunira régulièrement et au moins une fois par an.



Groupe de travail

- Diriger le projet la rédaction et mise en œuvre : M.Acton/B.Lecanu
- ADCA : Paul François Cattier 
- Sociétés d'exploitation
 - Centre de données PAIX : Woulter Van Hulten
 - : Stéphane Duproz 
 - Orange Sonatel : Djibrilou
- Recherche 1 société volontaire au Maroc
- Ingénierie:
 - Blue sun DC : Olivier Labbé 
 - An other local engineering
- Fournisseurs
 - Schneider Electric
 - Vertiv
 - CBRE

Introduction Webinar

Webinaire d'introduction et de lancement pilote en septembre 2024

- Introduction au CoC de l'UE
- Expliquer l'intention de l'utiliser comme modèle pour le COC africain
- Note : l'approbation de procéder accordée par le CCR de l'UE
- Mettre en évidence les données requises
- Élaborer une feuille de route et un calendrier
- Confirmer les sites pilotes
- Planifier le pilote et la collecte de données

Lancer une discussion sur la gestion des soumissions et la gouvernance du système

Sites Pilotes and Evaluation du project

Démarrer le projet pilote en septembre 2024

- Basé sur le CoC de l'UE dans 4 centres de données africains et **1 au maroc**
- Les meilleures pratiques de l'UE en matière de coopération de conduite seront testées et évaluées pendant le projet pilote
- Y compris
 - Mesures, mesures et rapports
 - Collecte et analyse des données
 - Système de reporting et modèle de gouvernance
- Destiné à guider la création d'un nouveau document spécifique à l'Afrique ainsi que d'un nouveau système de reporting panafricain et d'un nouveau comité de gouvernance

Finaliser et lancer

- convenir d'un changement à partir du modèle de l'UE avec le groupe de travail
- aboutissant à la création d'un nouveau document africain
- Etablir un système de reporting africain et comité de gouvernance avec les parties prenantes de Smart Africa et de l'ADCA
- Projet final actuel T1.2025
- Lancement officiel fin T1 2025 lors d'une conférence en face à face (idéalement) ou virtuelle

Ressources nécessaires

Phases de développement :

- Groupe de travail : créé
- Étude pilote (test de pré-lancement)
- Développement des meilleures pratiques africaines (à partir du modèle de document de l'UE)
- Métriques, mesures et rapports (tableau de bord et gouvernance du système)
- Collecte et analyse des données (gestion du schéma et publication des données)

Total frais généraux = 30 Days

L' European Code of Conduct



- Offre un ensemble de meilleures pratiques de centre de données éprouvées et disponibles sur une base volontaire
- Vise à informer et à soutenir les exploitants et les propriétaires de centres de données dans la réduction de la consommation d'énergie (Endosseurs et participants)
- Les Parties signataires sont censées suivre l'intention du Code de conduite et respecter un ensemble d'engagements volontaires convenus
- La révision 2024 a été publiée en janvier 2024 (V15.1.0)
- Intégré dans la taxonomie de l'UE et les exigences de déclaration de la CSRD

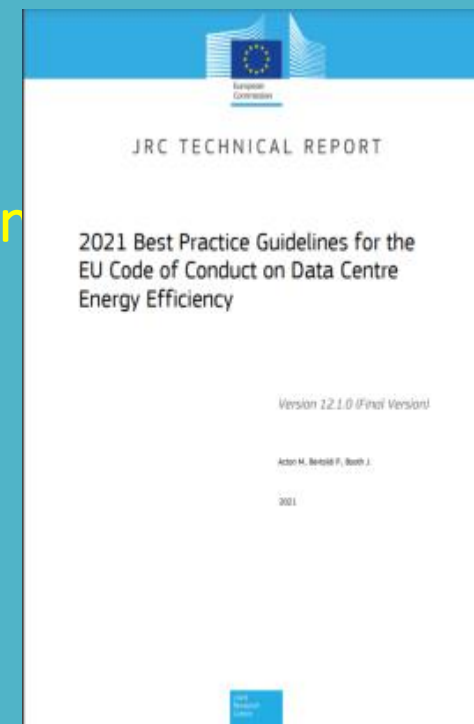
OBJECTIFS ET AMBITIONS



- Mécanisme souple pour l'élaboration et l'élaboration des politiques
- Un forum pour l'industrie, les experts et les États membres
- Dialogue ouvert et continu sur les performances du marché et des produits
- Identifier et se concentrer sur les problèmes clés et convenir de solutions
- Établir des normes et des engagements volontaires ambitieux
- Un ensemble de bonnes pratiques éprouvées et un système de reporting

Exemple du « Best Practice Document »

- Ce document est la version actuelle (2023) du code de conduite de l'UE pour l'efficacité énergétique des centres de données (Cliquez sur l'image pour accéder au lien)
- La version 2024 est la plus récente
- Toutes les versions depuis 2013 ont été éditées par M. Actor



JE VOUS REMERCIE

Bernard Lecanu



BL International Consultant